

MAIRIE D'ANJOU

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 SEPTEMBRE 2022**

**Date de convocation : le 8 septembre 2022**

Début de séance à 18h30.

**Présents :** Mr DOLPHIN Jean-Michel, Mme MOREL Christine, Mr LECLERCQ Claude, Mr MOREL Joël, Mr DOLJANSKY Paul, Mr TALARON Patrice, Mme REBUT Carine, Mme BOGEAT Caroline, Mr CICILIE Thibault.

**Excusés :** Mme BOUTEILLON Véronique, Mr ALFARO Ramon, Mme DUMOULIN Sabrina.

**Absent :** Mr CASTEL Jonathan.

Pouvoir de Mme BOUTEILLON Véronique à Mr DOLPHIN Jean-Michel.

Pouvoir de Mr ALFARO Ramon à Mr LECLERCQ Claude.

Pouvoir de Mme DUMOULIN Sabrina à Mme MOREL Christine.

**❖ REPLACEMENT DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE :**

Monsieur le Maire explique, que suite à l'annonce du départ en retraite de Mr CADIER Denis au 31 décembre 2022, une offre d'emploi a été faite. 2 candidats ont été reçus dont 1 a appelé pour informer qu'il avait trouvé un autre travail.

- Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités à savoir le nettoyage du cimetière, l'élagage d'arbres, mise à jour de travaux non terminés et suivi d'un tuilage avec l'agent qui va partir en retraite.
- Délibération est prise à l'unanimité pour la création, d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activités sur le grade d'ADJOINT TECHNIQUE sur un temps de 35H hebdomadaires.

Cet emploi sera occupé par un agent contractuel pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 31 décembre 2022.

❖ **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OCCUPATION  
POUR L'APPARTEMENT COTE SUD AU-DESSUS DE L'ECOLE :**

Tous les problèmes ayant été levés, délibération est prise à l'unanimité pour renouveler la convention de l'appartement à Mr SEIXAS Loïc pour 1 an soit du 6 novembre 2022 au 5 novembre 2023.

❖ **SUBVENTION AU SOU DES ECOLES :**

L'association « Le Sou des Ecoles » a décidé de renouveler son expérience d'organiser un Marché de Noël les 10 et 11 décembre 2022.

Délibération est prise à l'unanimité pour octroyer une subvention de 500 € à l'association.

Mr CICILIEN Thibault, Président du Sou des Ecoles, ne prend pas part au vote.

Il conviendra de prévoir des arrêtés pour fixer les différents parkings.

❖ **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT  
POUR LE SERVICE TELEALARME :**

Le service de téléalarme à destination des personnes âgées et ou handicapées, mis en place de longue date par le District de Vienne, a été porté plus récemment par la Communauté d'Agglomération Vienne Condrieu, qui est engagée dans une convention avec le SDIS de l'Isère. Le tout s'opère en partenariat avec les Communes.

Une dizaine d'abonnés Anjoulois utilisent ce service actuellement.

Délibération est prise à l'unanimité pour renouveler ce partenariat et voir perdurer ce service téléalarme en signant cette nouvelle convention.

❖ **QUESTIONS DIVERSES :**

• **LA TOUR D'ANJOU :**

Les travaux de nettoyage ont été effectués, et les travaux d'étanchéité ont été réalisés de façon provisoire afin de pouvoir accueillir l'exposition prévue pour les 17 et 18 septembre 2022, pour les journées du Patrimoine.

Après cela l'entreprise a à cœur de réaliser tous les travaux dès qu'elle pourra synchroniser l'arrivée des matériaux et la location d'une grue d'au-moins 37 mètres.

- ADRESSAGE DE LA COMMUNE :

La société ayant travaillé sur le sujet vient de nous envoyer le fichier des adresses d'ANJOU, seul une partie du chemin de la Feyta deviendra chemin de Montlouvier.

- TRAVAUX EFFECTUES SUR LES SOURCES :

Ils ont été effectués par l'entreprise VATD et les agents communaux.

C'est un lourd et difficile travail. Quant au lavoir, pour des raisons de sécurité, il restera hors d'eau et la commission fleurissement définira de l'aménagement de la fontaine.

- ECOLE :

Suite à une effraction, il faut prévoir de changer une porte au préau. Il convient de trouver une serrurerie métallique. Des devis seront demandés.

- VOIRIE :

Il convient de relancer le service Voirie d'EBER et le Département pour signaler et boucher les trous dangereux sur les chaussées.

Les travaux pour la fibre continuent mais nous n'avons toujours pas de date de mise en service.

- LOTISSEMENT LES PLANTEES :

La commission d'attribution des logements sociaux par Habitat Dauphinois et EBER aura lieu mercredi 14 septembre 2022, des logements peuvent être réservés par la Préfecture.

Fin de la séance à 20h.

